

## CONSEIL MUNICIPAL DE OISLY

# Séance du 16.06.2020

#### \*\*\*

#### COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

#### 1- ELECTION DES DELEGUES AU SIVS COUDDES OISLY CHOUSSY

Mme Cécile Gomes Recchia est élue déléguée titulaire.

M Christian Finot est élu délégué titulaire.

Mme Laura Lebeaupin est élue déléguée titulaire.

M Thierry Barbeillon est élu délégué suppléant.

#### 2- ELECTION DES DELEGUES DU SIDELC

Mme Cécile Gomes Recchia est élue déléguée titulaire. Mme Laetitia Breton est élue déléguée suppléante.

# 3- ELECTION DES DELEGUES DU SYNDICAT MIXTE DE PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

M Christian Finot est élu délégué titulaire.

Mme Florence Daniau est élue déléguée suppléante.

#### 4- ELECTION DES DELEGUES DU SIAEP COUDDES OISLY CHOUSSY SASSAY

Mme Cécile Gomes Recchia est élue déléguée titulaire.

M André Cavalla est élu délégué titulaire.

M Alexandre Boucher est élu délégué suppléant.

#### 5- CREATION ET DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION VOIRIE ET CHEMINS

Présidente : Mme Cécile Gomes Recchia Vice-Président : M Thierry Barbeillon

Membres: Mme Florence Daniau et Ms Alexandre Boucher, Christian Finot et Fernand De Abreu.

#### 6- CREATION ET DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX

Présidente : Mme Cécile Gomes Recchia Vice-Président : M Thierry Barbeillon

Membres: Mme Laetitia Breton et Ms Christian Finot, Alexandre Boucher, Fernand De Abreu et André

Cavalla.

#### 7- CREATION ET DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION FINANCES

Présidente : Mme Cécile Gomes Recchia Vice-président : M Christian Finot

Membres: Mmes Véronique Barbou, Laura Lebeaupin, Florence Daniau, Sandra Martin et M André

Cavalla.

#### 8- VOTE DES TAUX COMMUNAUX POUR 2020

Тахе	Vote 2020	
Taxe d'habitation « gelée »:	12.50 %	
Taxe foncière (bâti) :	23.00 %	
Taxe foncière (non bâti):	45.00 %	

### 9- VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2020

Les subventions ont été votées selon 3 grands principes qui sont : Les associations communales, les enfants et l'aide de proximité à la personne.

Pour	Contre	Abstention	Absent	ASSOCIATIONS	Montant voté pour 2020 en €
11				AMICALE DES CHASSEURS OISLY	135
11				AMICALE DES AINES OISLY	845
11				AMICALE DES VIGNERONS OISLY	190
10		1		A.S.OISLY	370
10		1		COMITE DES FETES DE OISLY	190
11				Participation à un VOYAGE SCOLAIRE pour les enfants domiciliés à Oisly et scolarisés en collège public ou privé (45 euros par enfant et par année scolaire)	270
11				ADMR-CONTRES	250
7	2	2		TOUR LOIR ET CHER-BLOIS	40
11				ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DE CONTRES	40
11				ASSOCIATION ETINCELLES- CONTRES	40
11				ASSOCIATION CONCILIATEURS DE JUSTICE	40
11				ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'EDUCATION ROUTIERE	40
11				LE SOUVENIR FRANÇAIS	40
11				CHAMBRE DES METIERS APPRENTIS CFA BLOIS	70
11				CHATS LIBRES EN LOIR ET CHER	40
11				ECOLE DE OISLY- EXCEPTIONNEL	200
11				DEMANDES EN COURS D'ANNEE	470
				TOTAL	3 270

Le Maire, Cécile Gomes Recchia

Publié le 22.06.2020 Le Maire,

Cécile Gomes Recchia